

DISPOSITIF DE SUIVI

Niveau 1

Niveau 2

Niveau 3

Les cyanobactéries sont des micro-organismes qui peuvent proliférer dans les eaux douces. Elles ressemblent à des algues microscopiques de couleurs diverses allant du vert au bleu vif, pouvant former des dépôts ou des mousses à la surface de l'eau.

Les risques sanitaires liés aux situations de proliférations de cyanobactéries sont gérés sur la base de la note DGS/EA4/2015/181 du 2 juin 2015 du ministère de la santé.

Certaines espèces peuvent produire et libérer des toxines qui peuvent être à l'origine de risques sanitaires pour les baigneurs ou les pratiquants d'activités nautiques.

Les analyses effectuées sur ce site révèlent actuellement la présence de cyanobactéries en quantité supérieure à

100 000 cellules et/ou à

20 000 cellules toxigènes par millilitre

A ce jour, la teneur en microcystines est inférieure à 13 µg/l (l'une des toxines secrétées par les cyanobactéries).

Les effets sur la santé actuellement connus sont les suivants

- Lors de contact avec l'eau : irritations et rougeurs de la peau, du nez, de la gorge, des yeux, des muqueuses
- Lors de l'ingestion de l'eau : maux de ventre, diarrhée, nausées, vomissements

Dispositif de suivi de Niveau 1

Certaines précautions doivent être respectées

- ▶ **Eviter d'ingérer de l'eau**
- ▶ **Prendre une douche soignée après la baignade ou l'activité nautique**
- ▶ **Nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques après utilisation**
- ▶ **En cas d'apparition de troubles de santé, consulter un médecin**

Informations complémentaires

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie ou consulter le site internet : <http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr/>

